

• **Modalités d'inscriptions**

- Etre né(e) en 2008 ou 2007, ou de janvier à mai 2009
- Venir aux permanences ou en **cas d'impossibilité merci de prendre rendez vous auprès d'Anne Laure 06.27.82.80.20 ou 02.43.95.60.28 ou educateur-mairie-brulon@orange.fr**
- **Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le mercredi et le samedi à partir du lundi 14 avril 2014.**
- **Pièces obligatoire à fournir :**
 - o Photocopie assurance scolaire responsabilité civile 2013-2014
 - o N°d'allocataire (obligatoire pour déterminer votre quotient familial)
 - o Remplir l'autorisation parentale + la fiche d'inscription
 - o Règlement (bons CAF, espèces, chèques à l'ordre du « trésor public »)

• **Tarifs 2014**

Il est déterminé en fonction de votre lieu d'habitation et de votre quotient familial. (Obtenu avec votre numéro d'allocataire)

Attention ! Les personnes qui ne souhaitent pas donner leur numéro d'allocataire paieront le prix le plus élevé.

	Avec quotient familial		Sans quotient familial	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
½ journée (matin selon le planning)	2,70€	3.60€	3€	4€
½ journée (après-midi) + goûter	4.50€	4.50€	5€	5€
Journée continue avec repas	8.10€	9.90€	9€	11€
Sortie	4.50€	4.50€	5€	5€
Garderie matin	1.20€	1.55€	1.30€	1.65€

• **Garderie du matin !**

Accueil de vos enfants dès **8h30** jusqu'au début de l'activité 9h30 à l'école maternelle Claude Chappe de Brûlon. **Inscriptions obligatoire.**

• **Lieux d'activité :**

Les activités se déroulent selon le programme :

- A l'accueil périscolaire, Prieuré
- A l'école maternelle Claude Chappe, pour la cuisine

• **Modalités d'inscriptions**

- Etre né(e) en 2008 ou 2007, ou de janvier à mai 2009
- Venir aux permanences ou en cas d'impossibilité merci de prendre rendez vous auprès d'Anne Laure 06.27.82.80.20 ou 02.43.95.60.28 ou educateur-mairie-brulon@orange.fr
- Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le mercredi et le samedi à partir du lundi 14 avril 2014.
- Pièces obligatoire à fournir :
 - o Photocopie assurance scolaire responsabilité civile 2013-2014
 - o N°d'allocataire (obligatoire pour déterminer votre quotient familial)
 - o Remplir l'autorisation parentale + la fiche d'inscription
 - o Règlement (bons CAF, espèces, chèques à l'ordre du « trésor public »)

• **Tarifs 2014**

Il est déterminé en fonction de votre lieu d'habitation et de votre quotient familial. (Obtenu avec votre numéro d'allocataire)

Attention ! Les personnes qui ne souhaitent pas donner leur numéro d'allocataire paieront le prix le plus élevé.

	Avec quotient familial		Sans quotient familial	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
½ journée (matin selon le planning)	2,70€	3.60€	3€	4€
½ journée (après-midi) + goûter	4.50€	4.50€	5€	5€
Journée continue avec repas	8.10€	9.90€	9€	11€
Sortie	4.50€	4.50€	5€	5€
Garderie matin	1.20€	1.55€	1.30€	1.65€

• **Garderie du matin !**

Accueil de vos enfants dès 8h30 jusqu'au début de l'activité 9h30 à l'école maternelle Claude Chappe de Brûlon. **Inscriptions obligatoire.**

• **Lieux d'activité :**

Les activités se déroulent selon le programme :

- A l'accueil périscolaire, Prieuré
- A l'école maternelle Claude Chappe, pour la cuisine